

L'enseignement agricole.

Tout le monde est d'accord sur la pressante nécessité d'instruire les populations rurales. L'introduction d'un traité élémentaire d'agriculture dans nos écoles, la distribution gratuite d'un journal d'agriculture aux membres de nos sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, le maintien de nos écoles d'agriculture, sont autant de moyens employés pour en arriver à ce précieux résultat; il ne faut pas cependant se décourager si le progrès dans ce sens se fait lentement, pourvu qu'il se fasse. Personne, assurément, ne niera qu'il s'est opéré un grand changement dans notre agriculture: ce qui doit nous faire espérer pour l'avenir. N'essayons pas à amoindrir les effets produits par l'emploi de ces différents moyens; augmentons en au contraire le nombre. Appliquons-nous à trouver de nouveaux moyens de propagande en faveur de l'enseignement agricole.

Les sociétés d'agriculture ont fait jusqu'ici ce qu'il était possible de faire; leur devoir est de se tenir à la hauteur du progrès à l'obtention duquel elles ont contribué.

Nous pouvons donner un but plus élevé au génie du cultivateur. Jusqu'ici nous avons récompensé. Aujourd'hui cela seul ne suffit plus. Il faut instruire. Il faut montrer à la masse des cultivateurs que l'agriculture, le premier, le plus utile et le plus moral de tous les états, n'est pas seulement un métier de manœuvre, mais une vaste science où l'intelligence peut déployer toutes ses magnificences. Les cercles agricoles, avec le concours de nos sociétés d'agriculture, peuvent instruire: les cercles agricoles par le moyen de fréquentes réunions dans lesquelles il y aurait des conférences ou des discussions sur des questions essentiellement agricoles: des conférences sur l'alimentation du bétail, la valeur nutritive des aliments; des conférences sur les engrais en général, au point de vue de leur rôle en agriculture, sur les diverses espèces d'engrais, la manière de les préparer et leur emploi aux diverses cultures, etc.—Voilà, par le moyen des cercles agricoles, comment on arriverait à mettre en jeu toutes les forces actives dont on dispose. Les sociétés d'agriculture, de leur côté, pourraient aider puissamment à répandre l'instruction agricole, en employant une partie de l'argent dont elles disposent, pour les primes, en acquisition de livres distribués en prix aux lauréats, car il ne faut pas supposer qu'un cultivateur qui a ou assez d'intelligence pour mériter un prix dans un concours n'aura pas assez d'intelligence pour lire ou se faire lire un livre traitant de son état, et dont il peut tirer profit. De plus, des abonnements aux journaux agricoles devraient être donnés en primes aux lauréats. Tout le monde y gagnerait, y compris la presse agricole, qui mérite tant d'être encouragée.

Fabrique modèle de beurre et de fromage.

Nous annonçons, dans notre dernier numéro, la bonne nouvelle de l'ouverture prochaine d'au moins une fabrique modèle de beurre et de fromage. Comme on a pu le voir dans le rapport que nous a fait M. A. Gendron, de sa mission aux États Unis, qui a paru dans un numéro de février dernier du Journal, le nouveau

procédé inventé par M. J. M. Jocelyn offre de grands avantages, puisque l'on peut faire du beurre et du fromage du même lait. M. Jocelyn nous assure qu'il fera de bien beaux veaux avec le petit lait auquel il ajoutera en moyenne une livre de grain moulu par jour, pendant la saison. M. Jocelyn compte tirer de cent livres de lait, en moyenne, pendant la saison, trois livres de beurre et sept livres et demi de bon fromage, tandis que les beurreries les mieux montées donne environ quatre livres de beurre, sans fromage; et les fromageries, dix livres et demi de fromage, sans beurre. Dans les deux cas, le petit lait est sûr quand il est renvoyé aux patrons, tandis que M. Jocelyn espère le renvoyer doux.

Voici la comparaison des revenus des deux systèmes en usage, par 100 livres de lait:

Procédé Jocelyn: 3 livres de beurre à 25 cts.,	0.75
7½ " de fromage à 8 "	0.60
Moins frais de fabrication.....	0.27
Procédé Burnett,—beurre seulement:	
4 livres de beurre à 25 cts.,	\$1.00
Moins frais de fabrication.....	0.16
Fromage seulement (système ordinaire):	
10½ de fromage à 9 cts.,	0.94½
Moins frais de fabrication.....	0.21

Dans les frais de fabrication, M. Jocelyn compte le charroyage du lait qui est fait dans des voitures spéciales et aux frais de la fabrique. Cet item est très-avantageux aux cultivateurs qui sont ainsi débarrassés du seul désavantage que présente la fabrication en commun, tandis que la fabrique s'assure une surveillance sur le lait, du temps où il part de la ferme jusqu'au temps où il est fabriqué.

En évaluant les frais de charroyage du lait à 5 cts. par 100 livres (\$1.00 la tonne), le système Jocelyn promet environ 33 0/0 de plus que ne donne aujourd'hui les beurreries et les fromageries de notre province. D'après tout ce que nous pouvons voir, ces belles promesses du nouveau système sont en voie de se réaliser, dès le mois de juin prochain. Le Dr Rossignol vient de monter, à St-Denis de Kamourask, une fabrique dont M. Jocelyn aura la direction entière. Cette fabrique sera établie d'après les meilleurs procédés connus, et M. Jocelyn promet d'en faire une fabrique qui n'aura pas d'égale dans la Province, tant sous le rapport des constructions et des appareils en usage, que sur l'économie de la main d'œuvre et l'excellence des produits.

Si M. Jocelyn réussit, comme il le promet, cette nouvelle fabrique est de nature à faire une révolution complète dans la fabrication du beurre et du fromage, dans la province. Au lieu d'avoir à faire venir, des États-Unis et d'Ontario, des fabricants de beurre, nous en formerons dans notre province qui, nous l'espérons, pourront lutter avec les meilleurs en Amérique. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour notre agriculture, car il y a place dans notre province pour des centaines de fabriques, du moment qu'elles donneront aux cultivateurs plus de profit qu'ils n'en retirent actuellement de leurs laiteries; sans compter que les mères de familles seront moins surchargées d'ouvrage.

Plusieurs apprentis ont déjà fait application. Le nombre en sera limité d'ici à ce que de nouvelles fabriques puissent s'ouvrir d'après le même principe, dans les environs de la première fabrique, ce qui aura